



DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

ANNEE 2022

Mode d'emploi

La mairie met en place une aide aux habitants propriétaires (résidents ou non sur la commune) pour participer au financement de la destruction des nids à hauteur de 50% de la facture acquittée de l'entreprise CHARTEE ASSOCIATION FREDON.

Le dossier, constitué pour un nid en activité ou non, nécessite les pièces suivantes :

- le formulaire de demande ci-dessous dûment complété et signé ;
- la copie de la facture où figureront le lieu et la date de l'intervention ;
- la copie de la taxe d'habitation ou foncière comme justificatif de domicile ;
- le relevé d'identité bancaire ou postale pour le versement de l'aide financière.



Tous les documents doivent être au même nom, prénom et adresse.

Pour tout renseignement, contactez le Service Hygiène Publique : 01 34 23 43 11

BENEFICIAIRE : PARTICULIER

Nom – Prénom

Adresse.....

Téléphone

Adresse courriel

INTERVENTION DE DESTRUCTION DU NID DE FRELONS ASIATIQUES

Adresse de l'intervention (si différente de l'adresse personnelle)

.....

Nom du désinsectiseur

Date et heure de l'intervention.....

Localisation du nid :

☐ arbre

☐ maison

☐ mur

☐ haie

☐ autre

Hauteur du nid :

Utilisation d'une nacelle : ☐ oui ☐ non

Produit utilisé :

Devenir du nid :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

Certifie l'exactitude de tous les renseignements indiqués dans la présente demande.

Date :

Signature :

Le dépôt du dossier de subvention vaut accord du demandeur du règlement ci-joint.

Partie réservée à l'administration

Tiers.....

Montant de la subvention

N° Bon de commande.....

Mandat.....

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 consolidée le 2 juin 2019 par le RGPD Règlement Européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Ces droits sont à exercer auprès du Service de l'Hygiène Publique de la Ville d'Argenteuil par courrier postal ou par mail laetitia.menadjehi@ville-argenteuil.fr. Il est possible de contacter le Délégué à la Protection des Données de la Ville d'Argenteuil dpd.argenteuil@ville-argenteuil.fr. Une réclamation auprès de la CNIL est également possible via www.cnil.fr.